

## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ  
« RÈGLEMENT NO. 2020-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS  
PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION  
D'UN IMMEUBLE NO. 2003-09 (PPCMOI) »**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

1. Lors d'une séance tenue le 2 mars 2020, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé « **Règlement no. 2020-06 modifiant le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble no. 2003-09 (PPCMOI)** ».
2. Conformément à la loi, une assemblée de consultation se tiendra le **8 septembre 2020 à 18 h** au centre communautaire d'Ayer's Cliff situé au 176, rue Rosedale à Ayer's Cliff. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

**NB : En raison de la situation en lien avec la COVID-19, le nombre de personnes admises sera de 10. Pour ceux qui pourront assister physiquement à la séance veuillez s'il vous plaît respecter les directives suivantes :**

- **Si vous avez des symptômes de la COVID-19, ne vous présentez pas**
- **Si vous avez rencontré une personne atteinte de la COVID-19, ne vous présentez pas**
- **Le port du masque ou du couvre visage est obligatoire**
- **Désinfectez vos mains avant d'entrer à la station de lavage**
- **Remplir la salle de l'avant vers l'arrière**

**La consultation publique sera enregistrée et publiée sur le site web de la Municipalité.**

3. Ce projet de règlement a pour objet:
  - d'apporter une correction technique pour retirer une zone (Ppc-2) du secteur de revitalisation du centre du village
  - d'ajouter dans les types de projets admissibles à ce règlement, une résidence privée d'hébergement dans les zones Pub-5 et Pub-6, pour assurer la concordance avec le règlement de zonage
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité du Village d'Ayer's Cliff situé au 958, rue Main à Ayer's Cliff, durant les heures ordinaires d'affaires et sur le site internet de la municipalité ([www.ayerscliff.ca](http://www.ayerscliff.ca)).
5. Ce projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Ayer's Cliff, ce 18 août 2020.

Bastien Lefebvre  
Directeur Général